

## *Finlande*

teurs suédois et finlandais des chiens qu'elle a fait dresser pour servir de guides aux aveugles.

L'Office central de l'assistance aux invalides, qui travaille en étroite collaboration avec l'Union des invalides finlandais, constitue dans ce domaine l'organe de liaison entre cette organisation et la Croix-Rouge. L'Office comprend un secrétariat, une section médicale, une section du logement et des indemnités capitalisées, et enfin une section de rééducation professionnelle. En outre, l'Office possède des bureaux secondaires dans une quinzaine de centres urbains. Le contact personnel avec les invalides est assuré par l'organisation des Lottas, qui envoient à l'Office central des rapports périodiques sur l'état de santé et la situation matérielle des invalides dont elles ont la surveillance.

### **Revue de la Croix-Rouge finlandaise**

Dans le numéro 5-6 de son édition en langue suédoise, la Revue de la Croix-Rouge finlandaise « *Finlands Röda Kors* » contient, notamment, quelques indications sur l'activité de la Croix-Rouge finlandaise pendant l'année 1943, ainsi que l'allocution prononcée par le président de la Croix-Rouge suédoise, le prince Charles de Suède, à l'occasion de la semaine de la Croix-Rouge. — Un article du D<sup>r</sup> Severi Savonen est consacré aux lois, publiées le 31 mars 1944, qui réglementent l'activité des infirmières-visiteuses et des sages-femmes dans les communes, ainsi que les consultations médicales dans les maternités. — Un article illustré décrit l'hôpital d'enfants de Kuusamo, inauguré le 18 juin 1944. — De plus, le D<sup>r</sup> Thorolf Packalén donne un aperçu sur les progrès accomplis dans la lutte contre la grippe. Le numéro se termine par un article d'Anni Voipoi : Le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des invalides de la guerre de l'indépendance.

## *Suède*

### **Revue de la Croix-Rouge suédoise**

Le numéro de juin de « *Svenska Röda Korset* » publie, notamment, un compte rendu de la semaine de la Croix-Rouge (du 6 au 13 mai), où le D<sup>r</sup> G. Hoffmann assista comme délégué du

## *Suède*

Comité international de la la Croix-Rouge en Suède, et qui se termina par une allocution de S.A.R. le prince Charles, président de la Croix-Rouge suédoise. Suit le sixième article d'Axel Hultkrantz sur « La direction de la Croix-Rouge suédoise », où l'auteur indique les problèmes de secours international qui se sont posés après la dernière guerre mondiale. Vient ensuite un reportage sur l'Assemblée générale annuelle de la Croix-Rouge suédoise, tenue à Stockholm le 1<sup>er</sup> juin 1944. Le fascicule se termine par des articles du lieutenant général E. Testrup sur « Les tâches d'après-guerre de la Croix-Rouge suédoise », et de M<sup>me</sup> Dagmar Stenbeck, présidente du Comité des aides-infirmières, « Mille aides-infirmières de la Croix-Rouge travaillent pour leur pays ».

## *Vénézuéla*

### **Ratification des conventions conclues à Genève le 27 juillet 1929**

Par lettre datée de Berne du 17 juillet 1944, le Département politique fédéral a porté à la connaissance du Comité international le dépôt, fait le 15 juillet 1944, des instruments de ratification du Gouvernement des Etats-Unis du Vénézuéla relatifs à la Convention pour l'amélioration du sort des prisonniers et des malades dans les armées en campagne, et à la Convention relative au traitement des prisonniers de guerre, conclues à Genève le 27 juillet 1929.

Ces ratifications produiront leurs effets six mois après la date de leur dépôt, soit le 15 janvier 1945, conformément à l'article 36 de la Convention de Genève et à l'article 94 du Code des prisonniers de guerre.

## *Yougoslavie*

### **Bureau central de la Croix-Rouge yougoslave à Londres**

Le bureau central de la Croix-Rouge yougoslave est constitué par les personnalités suivantes : S.A.R. le prince Andrej de Yougoslavie, président ; S.M. la reine Marie de Yougoslavie, « Deputy President » ; D<sup>r</sup> Moatchanine, vice-président ; M<sup>lle</sup> A. Christitch, secrétaire.